



**TRANSPORTS REGIONAUX  
COMITÉ DE LIGNES  
LIGNE SAINTES – ANGOULEME - LIMOGES  
COMPTE-RENDU**

23 novembre 2017, 17h30, Saint-Junien  
PRESIDÉ PAR MONSIEUR JACKY EMON

**Présents :**

• **A la tribune :**

- M. EMON, Conseiller régional délégué au TER et à l'intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine
- M. JACQUILLARD, Conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine
- Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine
- M. PHILIS, Chef de service Adjoint Mobilité Territoriale, Région Nouvelle-Aquitaine
- M. DEPUICHAFFRAY, Responsable de Bassin de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine
- M. DUBOIS SNCF Mobilités,
- M. THOMAS, SNCF Réseau, Chargé de mission Clients et Services

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence):**

- Mme LAVIGNE, Chef du service Mobilité Territoriale, Région Nouvelle-Aquitaine
- Mme. ACHARD, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Val de Vienne – Conseillère Départementale de Haute-Vienne
- M. MEYER, Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne
- M. RIBEIRO, Maire-Adjoint d'Aixe sur Vienne
- M. Bertrand, Maire de Saillat sur Vienne
- M. CLAUDON, Directeur Général de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne
- M. DEVULDER, UFC Que Choisir Limoges
- M. DUCHAMBON, Maire de Saint-Victorien
- M. FOURGEAUD, Maire de Chasseneuil sur Bonnieure
- M. FOURNIER, Conseiller Municipal de Rochechouart
- Mme TRICARD, Maire adjoint de Rochechouart
- M. GORCE, Membre du Conseil Economique et Social Régional
- M. GROUSSIN, représentant de la FNAUT Nouvelle-Aquitaine
- M. LAYLAVOIX, FNATH (Association des Accidentés de la Vie)
- M. MUGNIER, Chargé de mission Grands Aménagements - Conseil Départemental de la Charente
- Mme POINET, Maire de Chabanais

- M. RATIER, Président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin
- M. THORIN, Président Départemental Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de la Charente
- Mme TRIMOULINARD, Conseillère Municipale de Roumazières – Loubert
- Mme TRIMOULINARD, Représentante FNAUT Poitou-Charente
- M. GOURAUD, Maire-Adjoint de Saint Brice sur Vienne
- M. VALANTIN, Maire-Adjoint de Ruelle sur Touvre
- M. ROBERT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole – Maire de Verneuil sur Vienne
- Mme VIALA-NOUAILLE, CPE lycée Pierre André Chabane
- M. BOUTY, Président de la Communauté de Communes de Charente Limousine – Conseiller Départemental de Charente
- Mme DUREPAIRE, Conseiller Départemental de Charente
- M. SUDRAT Maire de Coussac Bonneval
- M. GEYL, Syndicat CGT Cheminots de Limoges
- M. BOYER, Association Bon Sens Paysan
- M. AUFFRAIS, usager
- M. VINCHUT, usager
- Mme PANCHET, usager
- M. MILOUX, usager
- M. TABESSE, usager
- Mme CROCI, usager
- M. CHEVALIER, usager
- M. BREVIER, usager
- M UVEIRA, usager
- M. DEDEBAN, usager
- Mme DOLON, usager
- M. RAINAUD, usager
- Mme LAFONT, usager
- M. THACQUE, usager
- Mme. DUCOURNEAU, usager
- Mme GRIMAULT, usager
- Mme LASSALLE, usager
- Mme CHAZAT, usager
- Mme TOUYERAS, usager
- Mme VOISIN, usager

**Excusés :**

- M. ALLARD, Maire de Saint-Junien – Conseiller Départemental de Haute-Vienne
- M. CARLESSO, Chargé de mission Transports Grand Cognac
- M. CLASSIQUE, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes
- Mme DELBOS, Proviseure du lycée Edouard Vaillant
- M. FLORIN, Proviseur du lycée professionnel industriel Louis Delage
- M. GALICE, Directeur du CAUE du Conseil Départemental de la Charente
- M. GIRAULT, Président UFC Que Choisir
- M. GOURINCHAS, Président du Grand Cognac – Maire de Cognac
- M. GOYE, DA2E du Grand Angoulême
- M. LEBLOIS, Président du Conseil Départemental de Haute-Vienne

- Mme LOULMET, Association AULFBT
- Mme MARTINAT, Association des Paralysés de France
- M. MAZURIER, Proviseur du lycée professionnel Pierre André Chabane
- M. RIVIERE, Vice-Président du Conseil de Développement du Grand Angoulême
- M. TRICOCHÉ, Maire de Ruelle sur Touvre
- M. VAYSSIERE, Maire de la Rochefoucauld

### **Ordre du jour :**

Point 1 : Bilan 2016 et tendance 2017

Point 2 : Point sur les opérations d'infrastructures et perspectives

Point 3 : Orientations service 2018

### **En Pièces jointes :**

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

\*\*\*\*\*

### **Compte rendu**

Introduction du Président de séance

**Partie 1 :** Synthèse des éléments présentés en séance (reprise des points à l'ordre du jour).

**Partie 2 :** Relevé des demandes d'adaptations de l'offre et questions diverses abordées en séance.

### **Introduction du Président de séance**

Monsieur Jacky EMON, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine en charge du Ter et de l'intermodalité accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne de la ligne Saintes – Angoulême - Limoges. Ces comités constituent un moment important pour dialoguer, écouter et tirer des conclusions afin de faire évoluer la qualité du service.

Monsieur Jacky EMON indique qu'il a souhaité que ce comité de ligne se déroule à Saint-Junien au plus près du territoire représentant le deuxième pôle économique de Haute-Vienne. Cette ligne, véritable artère de bassin de vie est en difficulté suite à des problèmes d'infrastructures mais également de production.

Il a souhaité associer à ce comité de ligne Monsieur William Jacquillard, Conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité, pour évoquer la question de l'évolution de l'accueil dans les gares. Il rappelle par ailleurs que la

Région a financé des travaux de modernisation des gares ; ceux d'Aixe sur Vienne sont finalisés tandis que ceux de la gare de Saint-Junien sont en cours. Il retient l'intérêt du maire d'implanter à l'intérieur de la gare un espace de promotion de la cité du cuir.

Monsieur Jacky EMON précise que cette année 2017 voit apparaître une nouveauté en matière de transport pour les Régions. En effet, suite à la promulgation de loi NOTRe, les transports scolaires et interurbains ont été transférés à la Région depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, modifiant par conséquent l'équilibre budgétaire et le périmètre de compétences de l'autorité organisatrice de transport.

Monsieur Jacky EMON rappelle que la Région continue son travail d'harmonisation de la tarification avec un effort envers les jeunes (billet jeune, billet groupes scolaires). Une tarification sociale sera également prochainement proposée.

## **Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

### **1. Bilan 2016 et tendances 2017 : trafic, production, régularité (SNCF Mobilités)**

<b>Lignes ferroviaires</b>	<b>Evolution annuelle du trafic octobre 2016/2017</b>	<b>Offre réalisée</b>	<b>Evolution production 2016/2017</b>	<b>Taux de régularité année 2016</b>	<b>Evolution régularité 2016/2017</b>
Angoulême-Saintes	+4,9%	92,4%	+1,1%	87,2%	+4 points
Angoulême-Limoges	-4,6%	91,8%	+3,9%	87%	+1,4 point

Sur les 2 axes, les résultats de production sont mauvais (bien qu'en hausse) tant sur l'offre réalisée que sur la régularité. En somme, pour les usagers 1 train sur 5 est soit supprimé, soit en retard, ce qui est considérable.

### **Ligne n°3 Limoges – Angoulême (118km)**

#### **Caractéristiques :**

- 5 allers/retours par jour + 1 aller/retour Limoges-Saint-Junien + 1 aller/retour Limoges – Chabonais par semaine
- 80 000 voyageurs/an
- temps de parcours moyen 2h15

#### **Résultats :**

Assez logiquement (et du fait des LTV), le trafic continue son érosion depuis 2013. De plus les aménagements successifs à 2X2 voies de la RN141 ont contribué à accentuer le départ des usagers du TER vers la voiture.

De mauvais résultats de production et notamment de nombreuses suppressions provoqués par des :

- Grèves sur le secteur Limousin en juin et juillet

- Problèmes de matériel (pannes 72500)

*Typologie du trafic :*

- 62% d'occasionnels
- 38% de fréquents dont 21 % Domicile - Travail et 17% Domicile-Etudes

### **Ligne n°7 Angoulême – Saintes (78km)**

#### **Caractéristiques :**

- 10 allers/retours Angoulême – Saintes par jour
- 340 000 voyageurs/an (37MVK)
- temps de parcours moyen 1h02

#### **Résultats :**

Sur l'axe, les résultats se redressent avec l'effet « induction trafic LGV » et via le report de flux de l'axe Niort-Saintes. Toutefois les résultats de production ne sont pas satisfaisants.

Les principales difficultés sont provoquées par :

- Configuration en voie unique
- Problème de passage à niveau
- Attentes de correspondances TGV

*Typologie du trafic :*

*84% d'occasionnels*

*16% de fréquents dont 14% Domicile -Travail et 2% Domicile-Etudes*

## **2. Point sur les opérations d'infrastructures et perspectives (Région et SNCF-Réseau)**

L'audit du réseau réalisé courant 2016 et 2017 a été restitué par SNCF-Réseau. Ses conclusions sont alarmantes :

Le maintien à des performances nominales des TER sur les lignes « régionales » dites « UIC 7-9 » nécessite 1,1 Milliard d'euros d'investissements sur 10 ans dont 625 millions d'ici 5 ans.

Les 2 lignes du présent comité font partie des lignes concernées. En effet l'état de l'infrastructure sur le corridor Royan-Saintes-Angoulême-Limoges est dégradé et doté d'une signalisation ancienne à moderniser ne permettant pas un débit de trains important.

### **4 opérations structurantes avaient été inscrites au CPER 20115-2020 pour remédier à ces difficultés :**

- Saintes – Royan : régénération de voie 34.9M€
- Angoulême – Saintes : signalisation 36.8 M€
- Limoges – Angoulême : régénération de voie 19M€
- Angoulême – Royan : Electrification >120 M€

Toutefois, depuis la restitution de l'audit de nouveaux éléments ont été mis à jour.

Monsieur William JACQUILLARD précise que la Région verse 70 millions d'euros par an de redevance à SNCF et souhaiterait que cet argent soit réinvesti dans l'infrastructure. Il précise que la Région est fortement mobilisée sur la question du co-financement par l'Etat de ces travaux. Des rencontres ont lieu avec Madame la Ministre des Transports et Monsieur le Directeur de la SNCF pour évoquer cette situation. Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, M. Alain ROUSSET a également fait part de son souhait de mise en place d'un plan rail.

La Région confirme sa mobilisation sur cette ligne. Elle participera au financement de travaux d'urgence de remplacement de traverses et de bois d'appareil, réalisés en 2018, à hauteur de 1,1M€ (montant global 3,122M€). A défaut, de nouveaux ralentissements auraient été à prévoir entraînant un retard de 30 minutes.

### **3. Service annuel 2018 (Région)**

MM.PHILIS et DEPUICHAFFRAY présentent les nouvelles grilles horaires qui seront mises en œuvre à compter de décembre 2017.

Du fait des évolutions TGV et des enjeux d'infrastructures, des ajustements ont dû être réalisés. A noter que ces grilles horaires présentées ne sont pas « figées » : des études sont actuellement en cours pour répondre à des demandes émises suite au Service Annuel 2017 (Royan-Angoulême par exemple) ou consécutives aux évolutions TGV à Angoulême.

### **Partie 2 : Relevé des demandes d'adaptations de l'offre et questions diverses abordées en séance**

Demandeur	Nature de la demande	Réponse SNCF / Région Nouvelle-Aquitaine
Usager de St-Junien	Le train Saint-Junien 6h46 - Limoges 7h42 arrive souvent en retard, de plus les usagers indique qu'il serait souhaitable que le train arrive aux environs de 7h30 pour permettre une correspondance avec les bus urbains pour une arrivée au travail aux environs de 8h00.	La demande d'étude sera émise à la SNCF afin de fiabiliser ce train et d'étudier la possibilité d'avancer l'horaire pour une arrivée aux alentours de 7h30
Madame POINET Maire de Chabanais	Le train Limoges 6h18 - Angoulême 8h46 arrive trop tard à Angoulême	Ce train arrive effectivement tard à Angoulême du fait du positionnement du train croiseur de l'autre sens assurant la desserte du lycée de Chasseneuil. Une réétude de l'offre du matin sur l'axe sera à

		mener, ce train ne pouvant être modifié isolément.
Monsieur Gorce CESER	Les usagers subissent une double peine : - Mauvaise régularité + suppression de trains (problématique liée au matériel roulant) - Temps de parcours rédhibitoire	Jacky Emon confirme que les suppressions et irrégularités sont trop nombreuses. Il demande que la SNCF prenne des mesures urgentes permettant d'améliorer les choses.
Usager	Les problèmes récurrents d'absence de personnel annoncée comme « absence inopinée » sont inacceptables.	SNCF indique qu'à l'été 2017 des agents malades ont provoqué une tension sur les roulements de personnel
Monsieur GEYL Syndicat cheminot	La direction régionale de SNCF semble privilégier le remplacement des agents et du matériel sur le secteur Aquitain au détriment du territoire limousin car le nombre d'usagers est plus important sur ce territoire.	SNCF dément ce fonctionnement
Monsieur BOUTY Président de la Communauté de communes de la Charente Limousine	La réhabilitation de la ligne Limoges – Angoulême doit être une priorité. Il attend de l'Etat et de SNCF Réseau un planning concernant la régénération de la voie.	La Région indique qu'actuellement ces travaux ne sont pas financés et qu'elle souhaite également que l'Etat et SNCF Réseau prennent leurs responsabilités.
Madame POINET Maire de Chabanais	Des travaux de régénération de la voie doivent aussi être effectués côté Charentais.	
Monsieur Duchambon Maire de Saint- Victurnien	Remercie la Région pour son investissement sur cette ligne. Il souhaite que soit garantie la desserte de la ruralité sur l'ensemble de la ligne.	M.EMON confirme l'investissement de 3,2M€ dont 1/3 pour la Région en urgence pour maintenir les performances actuelles de la voie, en vue d'actions futures.
Monsieur GEYL Syndicat Cheminot	L'absence de remplacement de traverses pendant plusieurs années conduit à la situation actuelle.	SNCF Réseau indique que 11 000 traverses ont été changées en 2016 et 2017 de même que le pont Labussière pour pérenniser la circulation des trains sur la ligne
Monsieur Gorce CESER	Des Plans rails ont été mis en place il y a quelques années : la Région pourrait s'en inspirer.	William Jacquillard indique que le Président Alain Rousset a demandé la mise en place d'un plan rail à l'Etat. Des échanges sont en cours avec Mme la

		Ministre Borne et M. Jeantet (PDG SNCF Réseau).
Monsieur ROBERT Vice-Président Limoges Métropole - Maire de Verneuil sur Vienne	Cette ligne doit être un axe prioritaire et chacun doit se mobiliser. Un courrier du Président de Limoges Métropole et de plusieurs élus a été adressé au premier ministre demandant des mesures pour désenclaver le Limousin. Un rendez-vous avec Guillaume Pepy est également programmé.	La Région soutient les initiatives pouvant contribuer à faire évoluer les décisions de l'Etat sur le financement des travaux de régénération de cette ligne.
Monsieur CLAUDON, Directeur Général de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne	Cette ligne fait partie des priorités pour la CCI. En effet Saint-Junien qui est sur cet axe est le 3 <sup>ème</sup> pôle économique du territoire Limousin. Les différents modes de transports sont complémentaires. L'aéroport ne peut fonctionner sans la ligne Limoges-Angoulême	
Monsieur RATIER Président de la Communauté de Communes Porte Océane Limousin	Le potentiel de l'axe existe mais les opérations n'avancent pas. Il souhaite qu'un cadencement soit étudié entre Saint Junien, Aix sur Vienne et Limoges. Il précise que les élus du secteur sont en colère et attendent des mesures fortes de la part de l'Etat pour améliorer cette ligne	
Monsieur Bertrand, Maire de Saillat sur vienne	Souligne l'utilité de la ligne pour le fret. Dès le lendemain de la signature du manifeste de Saillat, il indique que le directeur de l'entreprise Smurfit lui a fait part d'un projet d'utilisation de la ligne (embranchement) sur une petite portion pour du fret	SNCF Réseau note l'information et prendra contact avec le directeur de l'entreprise pour étudier ce projet.
Monsieur MUGNIER, Chargé de mission Grands Aménagements - Conseil Départemental de la Charente	La Région va-t-elle signée la convention relatives aux nouvelles études d'électrification entre Angoulême - Royan ? Le budget consacré par le CD16 doit-il être maintenu ?	La Région répond qu'une rencontre entre les deux Présidents a eu lieu le 25 septembre dernier. Au regard des conclusions de l'audit du réseau, l'opportunité est à réinterroger.



<p>Monsieur GROUSSIN FNAUT</p>	<p>L'opération de signalisation Angoulême-Saintes n'avance pas. Cette situation est préoccupante.</p>	<p>SNCF Réseau répond que les ressources de l'entreprise sont utilisées à leur maximum. La priorité serait à donner à la régénération de la voie avant toute intervention sur la signalisation. M.EMON regrette cette position qui n'est pas conforme aux engagements et délais cible de mise en service (2020).</p>
<p>usager</p>	<p>Les usagers du Limousin semblent être les oubliés de la Nouvelle-Aquitaine au vu des sommes prévues au CPER plus importantes côté Charente.</p>	<p>La Région répond qu'il n'y a pas de disparité sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Les montants correspondent à des travaux notifiés dans le cadre des CPER 2015-20 respectifs. Il ne s'agit pas d'opposer les territoires, mais bien de pérenniser les lignes ferroviaires de Limoges à Royan.</p>
<p>Monsieur BOYER Bon Sens Paysan</p>	<p>Qu'en est-il de la ligne entre St-Yrieix et Brive ?</p>	<p>J.EMON précise que l'enjeu est identifié mais que ce n'est pas l'objet de ce comité de lignes.</p>
<p>Madame VIALA- NOUAILLE, CPE lycée Pierre André Chabane</p>	<p>Certains horaires ne sont pas compatibles avec ceux de l'établissement. Suite aux problèmes de régularité ou de suppression, certains élèves peuvent se retrouver bloquer dans les trains ou dans les gares, se posent alors des questions de responsabilités.</p>	<p>La Région est en discussion avec les proviseurs de lycées afin d'améliorer la desserte des établissements. Les évolutions seront étudiées avec attention.</p>
<p>Monsieur FOURGEAUD, Maire de Chasseneuil sur Bonnieure</p>	<p>L'ouverture du CFA va entraîner le déplacement de 600 élèves, il est impératif d'améliorer la desserte sur cette ligne de même que la sécurité aux abords des voies ferrées (absence de personnel en gare de Chasseneuil).  Il souhaite également que soit étudiée la possibilité</p>	<p>La Région indique qu'une réflexion de fond doit être menée, sur une ligne à voie unique aux contraintes d'exploitation importantes. Des solutions seront proposées pour le prochain comité de lignes.</p>

	d'avancer le départ du soir à Chasseneuil/Bonnieure de 18h45 vers 18h15	
--	---	--

\*\*\*\*\*

Monsieur Jacky EMON remercie l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de lignes de la Creuse et précise que les documents présentés lors de cette séance seront disponibles sur le site de la Région.

**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs, Service Mobilité Territoriale

**Site de Limoges**

M. DEPUICHAFFRAY, Responsable Bassin de Mobilité nord limousin Région Nouvelle-Aquitaine

Tel. : 05 57 57 80 62

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr;

**Site de Poitiers**

M. PHILIS, Chef de service Adjoint - Responsable Bassins de Mobilité Poitou et Charentes Région Nouvelle-Aquitaine

Tel. 05 49 55 77 96

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr;